



REPUBLIQUE DU BENIN

COUR SUPREME

CABINET DU PRESIDENT

ORDONNANCE N° 96 - 029 / PCS - CAB du 18/12/96
PORTANT NOMINATION DE MADAME ODETTE
ANASTASIE ZADJI EN QUALITE DE SECRETAIRE DU
PROCUREUR GENERAL PRES LA COUR SUPREME

LE PRESIDENT DE LA COUR SUPREME DE LA REPUBLIQUE DU BENIN,

VU : La loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU : L'Ordonnance 21/PR du 26 Avril 1966 remise en vigueur par la Loi N° 90-12 du 1er Juin 1990 et portant composition , attributions et fonctionnement de la Cour Suprême ;

VU : L'Ordonnance N° 96-001/PCS-CAB du 8 Janvier 1996 portant composition, attributions et fonctionnement du Cabinet du Président de la Cour Suprême;

Vu : L'Ordonnance N°91-10/PCS-Cab du 14 Août 1991 abrogeant l'ordonnance N°90-15/PCS-Cab du 17 décembre 1990 et fixant les avantages en nature et en espèces alloués aux Magistrats et au Personnel de la Cour Suprême;

VU : Le Décret N° 95-382 du 22 Novembre 1995 portant nomination de Monsieur Abraham ZINZINDOHOUE en qualité de Président de la Cour Suprême ;

VU : Le procès -verbal relatif à la prestation de serment de Monsieur Abraham ZINZINDOHOUE en date du 30 Novembre 1995;

Considérant les nécessités du service.

ORDONNE

Article 1er : Madame Odette Anastasie ZADJI, Secrétaire Adjointe des Services Administratifs, Catégorie C, Echelle 3, Echelon 6 est nommée Secrétaire du Procureur Général près la Cour Suprême.

Article 2 : Madame Odette Anastasie ZADJI bénéficie des avantages en nature et en espèces prévus par l'ordonnance n° 91-10/PCS-CAB du 14 Août 1991 fixant les

Vu 8-1-97
→ SL

avantages en nature et en espèces alloués aux Magistrats et au personnel de la Cour Suprême et les textes subséquents.

Article 3 : La présente ordonnance qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publiée au Journal Officiel de la République du Bénin.

Cotonou, le 18 Décembre 1996



Me Abraham ZINZINDOHOUE

Ampliations :

PR	6
SGG	4
CS	10
DPE/MFPTRA	2
MF	8
DGBM/MF	4
CF/MF	2
CHAMBRES/CS	3
PG/CS	1
Intéressé	1
J.O.R.B.	1